

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



Communiqué pour le personnel des agences travaillant dans les établissements du Groupe Santé Arbec

Précisions relativement à la pandémie COVID-19

Afin de suivre les directives de la santé publique, protéger nos résidents, employés et éviter la transmission de la COVID-19 dans nos établissements, tout employé présentant des symptômes d'allure grippale sera refusé à l'entrée.

De plus, si vous avez voyagé hors du pays, vous ne pouvez pas venir dans nos établissements et vous devez vous isoler pendant la période recommandée de 14 jours.

Nous demandons à **tout employé des agences** de nous informer rapidement s'il est en attente d'un résultat ou a reçu un test positif en contactant notre **Bureau de santé au 1 888 635-0654**. **Votre message sur la boîte vocale doit mentionner votre nom complet, lieu de travail, raison de l'absence ainsi que le numéro où vous pourrez être joint facilement.**

Un employé qui présente des symptômes d'allure grippale ou qui est dans l'attente d'un résultat de test COVID-19 suite à l'apparition de symptômes doit demeurer en isolement jusqu'à l'obtention de ses résultats. Aucune personne symptomatique ne sera admise pour travailler dans nos centres avant d'avoir reçu un résultat négatif à la COVID-19. Une personne qui se présente avec des symptômes dans l'un de nos centres ne sera pas admise pour entrer et ne sera pas rémunérée, incluant le personnel d'agence.

Nous vous rappelons que les mesures d'hygiène des mains et de l'étiquette respiratoire doivent être suivies en tout temps pour votre protection et celle des autres. Le port des équipements de protection individuelle et la distanciation physique de 2 mètres sont aussi obligatoires.

On compte sur votre collaboration !